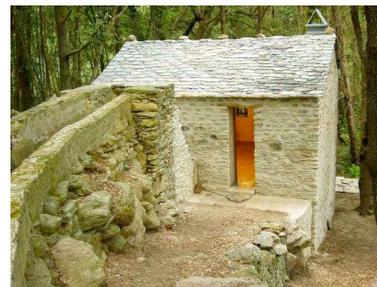


Préservons aujourd'hui l'avenir

Rénovation et aménagement d'un moulin à Pietracorbara, le « Mulinu vivu »

L'ancien moulin de l'Oreta (Pietracorbara), construit en 1895, a fait l'objet d'une première réhabilitation en 2005. L'association Petra Viva, qui en a été le maître d'ouvrage, possède, sur le moulin et ses dépendances (1 600 m²), un bail emphytéotique jusqu'en 2036. L'association, fondée en 1976, se propose, à travers un projet global d'aménagement du *Mulinu Vivu* (le moulin vivant) et de son périmètre immédiat, de créer un espace original, à la fois lieu d'accueil éducatif et associatif, lieu d'expositions et « maison des chemins ». C'est ce projet ambitieux qui, pour aboutir, a besoin de votre aide.



Le présent projet vise trois objectifs :

1°) Réhabiliter la fonction originelle du moulin mais dans une optique contemporaine et écologique avec la mise en place d'une microturbine hydroélectrique qui le rendrait autonome en énergie et habitable.

Reconstruction du bief (*a piobba*) et remise en activité de l'amenée d'eau jusqu'à la trompe du moulin. Electrification du moulin par micro-turbine hydroélectrique afin de disposer d'une source d'énergie autonome.

2°) Conforter le *Mulinu vivu* comme lieu de réunions et d'exposition ouvert aux différentes associations de la commune et de la micro-région du Cap Corse.

Réfection et balisage des accès sentier au *Mulinu Vivu*. Pose d'un escalier en bois entre l'étage de la meule et le premier étage. Aménagement de la pièce du haut (18 m² utiles) avec pose de cimaises sur les murs disponibles et installation d'un écran enrollable pour projections. Aménagement de l'environnement immédiat du moulin (1 600 m²) avec un ensemble de mobilier fixe. Système d'éclairage extérieur. Installation d'un cabanon WC de type « toilettes sèches ». Création d'un espace de stockage de matériel.

3°) Aménager et utiliser le *Mulinu vivu* comme « Maison des chemins », « *casa dei camini* », lieu d'informations et de conseils pour accéder aux Vingt-cinq kilomètres de chemins balisés qui sillonnent la vallée de Pietracorbara.

Améliorer le cheminement de la rive droite à la rive gauche de la rivière (où se trouve le *Mulinu vivu*). Faire de la croisée des chemins un carrefour nord/sud et est/ouest remarquable. Poser des cimaises mobiles sur le mur plein du *Mulinu vivu* afin de présenter les différents parcours disponibles. Les autres actions de valorisation de la « Maison des chemins » s'appuient sur une stratégie de communication à partir des nouveaux médias (cf www.pietracorbara.net).

Le patrimoine est un bien de famille. Pour nos enfants, sachons le conserver pour le leur transmettre en bon état !



BON DE SOUSCRIPTION POUR LA RENOVATION DU MULINU VIVU

OUI, je fais un don pour aider à la rénovation du Mulinu vivu

Je libelle mon chèque à l'ordre de « **Fondation du Patrimoine. Mulinu vivu** »

J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune dans le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est de €. Je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année 2014.

Pour les particuliers, le don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de **66% du montant du don** et dans la limite de 20% du revenu imposable. Exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

OU de l'impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)

Exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. Exemple : un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de :

L'impôt sur le revenu OU l'impôt sur la Fortune OU l'impôt sur les Sociétés

NOM (ou société) :

Adresse :

Code postal :

VILLE :

Coupon réponse à renvoyer à
Fondation du Patrimoine – Délégation de Corse
Espace Sant'Angelo – Rue du Docteur Morucci
20200 BASTIA

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seule le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire : toutefois si vous souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. En application des articles 39 et suivants de la loi du 06 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas. La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes de frais de gestion évalués forfaitairement à 3% du montant des dons reçus en paiement de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés et 5% s'agissant des dons reçus en paiement de l'impôt sur la fortune.